

NEIRIVUE – LE MOLESON
CHAMPIONNATS SUISSES DE COURSE DE MONTAGNE
REGLEMENT/DIRECTIVES

Droit au titre

La 40^{ème} édition de la course de montagne Neirivue – Le Moléson compte pour les championnats suisses de course de montagne.

Catégories des championnats suisses

U20 M/W	2000 et plus jeunes
Hommes/Femmes	1999 et plus âgés
Masters M/W Overall	1980 et plus âgés
M/W 35	1980 – 1984
M/W 40	1975 – 1979
M/W 45	1970 – 1974
M/W 50	1965 – 1969
M/W 55	1960 – 1964
M/W 60	1955 – 1959
M/W 65	1950 – 1954
M/W 70	1945 – 1949
M/W 75	1944 et plus âgés

Dans les catégories M35 – M75 et W35 – W75 les prix et le titre de champion(ne) suisse ne sont attribués que s'il y a au moins 3 coureurs classés.

Si il y a moins de 3 classés par catégorie à l'arrivée dans les catégories Masters (M/W 35 à M/W 75), ils seront classés dans la catégorie la plus jeune suivante. Aucun titre ne sera décerné dans la catégorie supérieure.

Titre et Médailles

Le droit de participation au championnat est libre, la licence n'est pas obligatoire.

Ont droit aux titres et aux médailles :

Hommes, femmes, vétérans dès M35/W35 :

- Les citoyens(nes) suisses et Liechtensteinois(es).

U20 M/W

- Les citoyens(nes) suisses et liechtensteinois(es) ainsi que les citoyens(nes) étrangers(ères) en possession d'une licence Swiss Athletics valable. La carte de membre Swiss Athletics ne suffit pas. Les citoyens(nes) suisses et liechtensteinois(es) n'ont pas besoin de licence.

Les athlètes ont l'obligation de justifier leur droit civique, sur demande de Swiss Athletics ou de leurs représentants (délégué technique ou juge arbitre).

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille. Si un athlète qui n'a pas droit aux médailles est classé dans les trois premiers, il sera également appelé sur le podium et recevra un prix.

Championnats suisses team course de montagne

Aux championnats suisses de course de montagne, des championnats suisses team sont organisés dans les catégories hommes et femmes.

Un team est composé d'au maximum de 5 coureurs. Les 3 meilleurs résultats comptent pour le classement.

La moitié des coureurs qui comptent doivent être suisses ou liechtensteinois, les étrangers U20 qui comptent sont considérés comme étrangers pour le classement par team.

Le classement par team se fait en fonction des points par rang des 3 coureurs qui comptent. En cas d'égalité, le meilleur rang du premier classé par team est déterminant. Pour établir le classement par team, on tient compte des résultats de toutes les catégories, dans la mesure où la même distance est parcourue sur le même tracé.

Les titres sont décernés que si au délai d'inscription au moins 3 teams sont inscrits. Les 3 teams les mieux classés reçoivent un prix.

Les sociétés/CoA qui veulent participer aux championnats suisses team, doivent inscrire leurs teams nommément jusqu'au mercredi, 12 juin 2019, 24h00, précédent les CS au moyen du formulaire officiel chez sportservices@swiss-athletics.ch.

Si une société/CoA inscrit plusieurs teams, une inscription doit être remise pour chaque team.

Les teams inscrits hors délai ne sont pas pris en compte pour le classement.

Pour le classement par team, les sociétés/CoA doivent impérativement être membre de Swiss Athletics.

Les licenciés peuvent s'aligner uniquement pour la société au nom de laquelle ils ont acheté leur licence.

Remboursement partiel des frais d'inscription

Les détenteurs d'une licence valable de Swiss Athletics ou d'une carte Swiss Athletics Member peuvent se faire rembourser 10.- sur présentation de celle-ci.

Règlement de la course

Toutes les informations contenues ci-dessus ont force de règlement obligatoire. Les différences avec le règlement officiel de Swiss Athletics sont approuvées par celle-ci. Pour des points non-mentionnés ci-dessus, c'est le règlement officiel de Swiss Athletics qui fait foi.